



RAPPORT DE GESTION ANNEE 2011

MUNICIPALITE DE GIVRINS



A la route de Genolier

Introduction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

C'est avec plaisir que la Municipalité vous soumet son rapport de gestion relatant les diverses activités, décisions, travaux effectués et affaires courantes durant l'année écoulée.

Autorités

L'année 2011 a été l'année du changement de législature.

Conseil municipal

La nouvelle Municipalité 2011-2016 a été élue incorporée au premier tour le 13 mars 2011 avec une majorité respectable.

Madame Marie-Joëlle Semadeni, Syndique jusqu'au 30 juin 2011, a été remerciée pour ses treize ans et demi passés au sein de la Municipalité, dont quatre ans en tant que Municipale des routes, ainsi que Monsieur Pierre Gonthier, municipal des domaines pendant neuf ans et demi.

Conseil communal

S'agissant des élections au Conseil communal, cinquante-cinq citoyens se sont inscrits sur les listes pour quarante-cinq places de conseillers et quinze de suppléants. Quarante-cinq conseillers et trois suppléants ont été élus au premier tour. Il aura fallu un deuxième tour avec dix-neuf citoyens inscrits pour douze places à pourvoir.

Madame Nicole Pilet a été remerciée pour ses cinq ans d'activité au sein du Conseil communal en tant que secrétaire.

Administration

Madame Magali Rey, qui avait déposé sa candidature spontanée pour un poste au sein de l'administration, a été auditionnée. A la suite de quoi, nous avons décidé de l'engager en tant que secrétaire-adjointe dès le 1^{er} septembre 2011 pour seconder Madame Anne-Marie Dick et pour assurer les remplacements pendant les vacances du contrôle des habitants et du greffe.

La Municipalité a mandaté Pro Archives Conseils, en la personne de Monsieur Vincent Guillot, pour mettre en place un système d'archivage en prévision de l'entrée en vigueur de la première Loi sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011.

Service de la Population

Fin 2011 nous étions 945 habitants :

762 adultes	(378 femmes 384 hommes)
183 enfants	(82 filles et 101 garçons)

Sur les 762 adultes
606 ont le droit de vote communal
540 le droit de vote cantonal et fédéral

Le nombre officiel d'habitants pris en considération pour le calcul de toutes nos participations financières facturées par habitant est celui publié par le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) au 31 décembre de chaque année. Pour 2011, il s'élève à 915. La différence s'explique par les CD (corps diplomatiques) et certains habitants avec des permis spéciaux qui ne sont pas pris en compte pour le calcul des participations financières.

Nous avons, comme chaque année, organisé une soirée pour les nouveaux habitants et nouveaux citoyens. En raison du changement de législature, elle n'a eu lieu que le 28 novembre 2011, soit vingt mois après la dernière soirée qui s'était déroulée le 10 mars 2010, d'où un nombre d'invités plus élevés qu'à l'habitude. La Municipalité, le Conseil communal, la Paroisse de Genolier-Givrins-Trélex-Duillier, le Service du feu, ainsi que les Sociétés locales se sont présentés et ont informé les invités de leurs diverses activités. Après l'apéritif, la Jeunesse de Givrins nous a servi la traditionnelle raclette très appréciée de tous. Ces moments de partage sont toujours très sympathiques et donnent la possibilité d'informer les nouveaux habitants de la vie sociale et associative de notre commune.

Intérêts généraux

En 2009 la Municipalité avait invité pour la première fois les habitants de Givrins ayant 70 ans et plus à une course. Le 23 septembre 2011 une bonne trentaine de nos habitants et cinq Municipaux ont participé à la troisième édition de cette sortie. Monsieur Hubert Gremlich a conduit le groupe à Martigny, à la découverte de l'exposition Claude Monet à la fondation Gianadda et de la ville en petit train touristique. Avant de reprendre le chemin du retour, les amateurs ont pu déguster une brisolée royale au caveau du Moulin de Semblanet.



En 2011 deux habitants de Givrins ont fêté leur nonantième anniversaire : Mme Colette Zbinden et de M. Louis Wicht. Félicitations !

Conseil municipal et Conseil communal

La Municipalité a sollicité six réunions du Conseil communal en 2011 au cours desquelles elle a soumis seize préavis à l'approbation des Conseillers communaux.

L'installation des nouvelles autorités a eu lieu le 11 mai 2011 par Madame le Préfet Nelly de Tscherner, suivie d'un apéritif dinatoire ouvert à tous les citoyens, offert par les élus municipaux et servi dans la cour de l'école.

Finances

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement globale est de CHF 646'851.-

Capital

Le capital au 1^{er} janvier 2011 était de CHF 1'118'440.32; suite à l'excédent de produits de CHF 1'729.13 pour l'année 2011, le capital au 31.12.2011 est de CHF 1'120'169.45.

Emprunts à court terme

Nous avons au 31.12.2011 des emprunts bancaires à court terme pour un montant global de CHF 875'753.85 engagés pour financer les travaux des routes du village et un solde pour le bâtiment administratif pour profiter de taux extrêmement bas (0.5%) renouvelable tous les 3 mois.

Emprunts à long terme

Nous avons au 31.12.2011 des emprunts bancaires à long terme pour un montant global de CHF 7'378'500.- à un taux moyen de 2.54%.

Crédits extrabudgétaires accordés par le Conseil communal:

Etude des coûts relatifs à la révision ou au remplacement de la chaudière à bois et possibilité d'extension de la conduite à distance.	CHF	76'220.-
Etude encore en cours avec création d'une S.A.		
Plan directeur communal.	CHF	77'500.-
Les travaux sont encore en cours.		
Dossier en consultation dans les services de l'Etat.		
Etude de faisabilité et mise à l'enquête du centre forestier « La Colline » avec intégration d'un refuge.	CHF	45'000.-
Etude en cours, préavis favorable des services de l'Etat		
Recaptage des sources communales.	CHF	760'000.-
Travaux en cours, en attente d'analyse.		

Aménagement routier et mise en séparatif au centre du village. Travaux route de Genolier, dépassement de CHF. 450'000.- sera reporté dans le calcul du CAD avec les CHF 150'000.- prévus pour la conduite.	CHF 1'846'500.-
L'impasse du chemin du Carre et la participation aux infrastructures d'eau sous pression et chauffage à distance. Le chauffage à distance ayant été abandonné, le coût final de CHF 94'400.- a été financé par la trésorerie courante.	CHF 126'000.-
Demande de crédit extrabudgétaire pour travaux engagés en complément du préavis N°54. Préavis retiré et sera englobé dans l'investissement du chauffage à distance.	CHF 487'500.-
Participation de la commune de Givrins à la réalisation des travaux de maintenance et entretien de l'église, centre paroissial catholique de Nyon, financée par la trésorerie courante. L'inauguration des travaux a eu lieu le 19 février 2012.	CHF 11'500.-
Prise de participation dans la Société Plein Sud Begnins SA en formation. A été financé par la trésorerie courante, pas d'amortissement, il s'agit d'un placement financier.	CHF 100'000.-
<p>Suite au dépassement de crédit de CHF 450'000.- pour l'aménagement de la route de Genolier, dû principalement à l'intégration de la conduite du chauffage à distance (CAD) devisée et préavisée à CHF 150'000.-, alors qu'elle s'est révélée coûter CHF 600'000.-, la Municipalité a demandé dans l'urgence la convocation d'un Conseil communal extraordinaire afin de justifier ces coûts supplémentaires. Il a paru à la Municipalité que tous les problèmes liés à la vétusté des infrastructures de la route avaient été reportés sur le CAD.</p> <p>Après plusieurs séances de Municipalité avec tous les intervenants, après un travail minutieux de la Commission de gestion qui a également entendu toutes les parties, la Municipalité a mandaté un expert neutre en la personne de Monsieur Nicolas Kosztics, ingénieur civil SIA diplômé EPFZ, qui a débuté ses travaux en salle de Municipalité le 16 juin 2011. Ont suivi quatre séances avec les bureaux techniques et deux séances avec les Municipaux de la précédente législature.</p>	

Il ressort du rapport de M. Kosztics que les coûts supplémentaires sont justifiés et que c'est le manque de communication et de collaboration entre les deux bureaux techniques qui n'ont pas aidé au bon déroulement du chantier. L'information en cours de chantier par les professionnels sur le coût des fouilles pour la conduite de chauffage a été lacunaire, d'autant plus que la Municipalité était persuadée que les CHF 150'000.- devisés à cet effet étaient bien comptés, étant entendu que la route était entièrement ouverte pour la pose des conduites d'eaux.

Procédures

Nous avons plusieurs procédures administratives en cours :

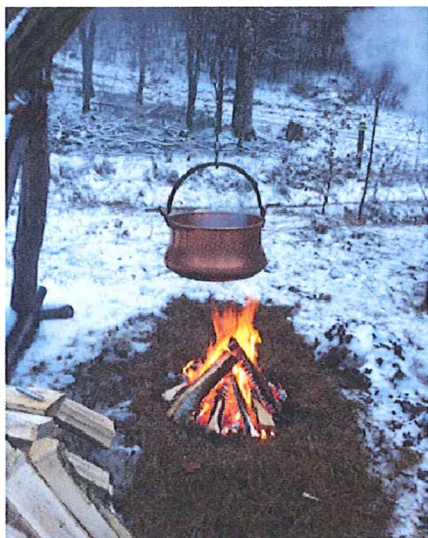
- La procédure d'expropriation avec un propriétaire à la route de Trélex est terminée. La Cour de droit administratif et public (CDAP) a débouté l'opposant qui a renoncé à recourir au Tribunal Fédéral. Un montant de CHF 2'000.- a en outre été alloué à titre de dépens à la commune. Par la suite, une séance de conciliation entre la commune et les propriétaires a abouti à la signature par tous les propriétaires de la convention d'expropriation.
- La procédure concernant un hangar construit en 1985 sur une parcelle agricole, qui avait été traitée par le SDT et ensuite jugée par le Tribunal Fédéral, a été suspendue par le Juge instructeur, en raison des pourparlers en cours entre le propriétaire et les opposants. Nous pensions passer l'été à l'abri des plaintes qui s'élevaient régulièrement des opposants dans le cadre de cette affaire. Las, ce dossier revient à la surface, l'avocat des recourants, requérant de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal la reprise de la procédure. L'on peut en déduire que les discussions qui avaient été initiées entre le propriétaire d'une part, et les recourants d'autre part, n'ont pas abouti.
- Suite au refus de délivrer un permis de construire à un habitant à la route de la Bellangère, ce dernier a recouru contre la décision de la Municipalité. La Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal est venue sur place le 1^{er} septembre 2011. A sa demande, une séance de conciliation a été organisée par la Municipalité avec les opposants et les recourants le 10 octobre 2011. Cette séance n'ayant pas abouti, la CDAP a pris acte qu'aucun accord n'avait en l'état pu être trouvé entre les parties et qu'il reviendrait au Tribunal de statuer sur le fond. Finalement le recours a été rejeté et la position de la Municipalité confirmée. En outre, les recourants ont été astreints à verser des dépens à hauteur de CHF. 3.000.- à la Municipalité.

Forêt

La Municipalité accompagnée de l'inspecteur cantonal, M. Jacques Turin, ainsi que du garde forestier du groupement forestier « La Colline », M. Daniel Kolly, ont procédé mi-octobre, au traditionnel martelage dans nos forêts sur le pâturage du Sollier. Nous avons travaillé sous la pluie et la neige.

Le feu du fourneau préparé par Mme Gaby Pradervand au chalet de la Givrine nous a accueillis pour nous réchauffer et nous avons passé un moment très convivial autour d'une broche avec toute l'équipe forestière.

La vente des sapins de Noël est toujours très appréciée de la population et cette fois-ci, comme promis, un petit manteau neigeux donnait à ce moment festif une atmosphère particulièrement appropriée.



Vous pouvez consulter en annexe toutes les activités du groupement forestier « La Colline » dans le rapport de gestion du directeur, Monsieur Daniel Kolly.

Une immense tristesse nous envahit à la suite du décès tragique de M. Jérémy Piguet, apprenti bûcheron de troisième année au sein de notre groupement forestier. Nous perdons en lui un jeune homme motivé, aimant la forêt. Nos pensées vont à sa famille.

Montagne, chalets et alpages

Comme chaque année, nous avons visité les chalets d'alpage au printemps pour faire l'état des lieux et déterminer les travaux à entreprendre pour la remise en état nécessaire avant la montée du bétail.

- La Pile Dessus L'étude pour l'implantation d'un parc éolien sur le secteur de la Givrine a donné des résultats tout à fait favorables, mais à la suite d'une opposition de Météo Suisse, sol-E Suisse et la SEFA proposent de suspendre le projet tant que la situation n'est pas déterminée au niveau des impacts radars. Les contrats en vigueur ont été signés en mai 2009 pour une durée de cinq ans. Un point de situation sera fait à fin 2013 avec l'ensemble des partenaires.
- La Baronne La route de la Baronne à été refaite pour un montant de CHF 33'000.-, qui a été remboursé par le promoteur qui avait construit les villas en contrebas.
- Les Copettes La citerne a été réparée pour un montant de CHF 14'300.-

Domaines village

Comme chaque année, les arbustes et arbres ont été taillés. Les fontaines ainsi que l'entrée du village à la route de Trélex et la place de l'Eglise ont été fleuries.

Le revêtement provisoire en copeau sur la place de jeu des Marettes a été remplacé.

Bâtiments communaux

- Administration Des moustiquaires ont été installées aux fenêtres des bureaux au rez-de-chaussée ; la mise en conformité de l'électricité du bâtiment a été réalisée
- Auberge Deux toiles de tentes ont été installées sur la terrasse de l'Auberge pour rendre cet endroit plus agréable et attractif.
- Bâtiments Seuls de petits travaux d'entretien et de réparation ont été exécutés.

Service Technique Intercommunal

Nous avons délivré douze permis de construire avec une enquête publique à 30 jours et un douzaine de moindre importance avec un affichage à 10 jours et information aux voisins directs.

Routes, Voirie

Les travaux suivants ont été réalisés :

- le renforcement des bordures de la route des Mortiers en tout venant ;
- le pontage de fissures et travaux de réfections sur les routes ;
- le curage des sacs des chemins A.F. ;
- les travaux d'épareuse sur les bordures de route en deux étapes ;
- l'élargissement en patte d'oie de l'accès à la compostière pour la déchetterie ;
- la fin des travaux à la route de Genolier et au chemin du Carre avec la pose d'une conduite pour le chauffage à distance ;
- l'étude pour le remplacement de notre véhicule polyvalent pour la voirie ;
- l'achat de 120 mètres de guirlande LED pour le sapin de Noël.

Urbanisme

Le Service du Développement Territorial cantonal (SDT) nous a retourné le projet de Plan directeur communal en automne avec des remarques, des observations et des non entrée en matière dans quelques domaines. La Municipalité n'était pas en accord avec certaines réponses négatives. Nous avons donc demandé au Chef de service, M. Gmür, et à M. Chirinian, répondant pour notre commune, de venir à Givrins afin de discuter, voire débattre de certains points. Le rendez-vous a eu lieu en début d'année 2011.

Selon eux notre déchetterie n'est pas en conformité et nous devons par conséquent leur présenter un dossier de mise en conformité. Ils souhaitent que nous fassions une déchetterie intercommunale avec Genolier sur notre site actuel. La Municipalité n'y est pas favorable car la commune de Genolier compte deux fois plus d'habitants que celle de Givrins. Cela nécessiterait des travaux d'infrastructures importants et occasionnerait un surcroît de trafic, de nuisances, de contrôles et de surveillance. Notre déchetterie qui, rappelons-le se trouve sur un terrain privé, répond aux besoins de nos habitants et la Municipalité n'envisage pas de l'agrandir. Le propriétaire du terrain y est également opposé.

En ce qui concerne le déclassement en zone constructible des terrains de Sodome qui sont situés à plus de 500m de la gare de Givrins, le SDT n'entre pas en matière aussi longtemps que les conditions répondant à ses exigences et aux directives du nouveau Plan directeur cantonal ne sont pas remplies, soit :

- les quatre propriétaires des quatre terrains concernés qui sont partiellement en zone agricole et/ou intermédiaire trouvent un accord ;
- la démonstration de la clause du besoin ;
- la création d'un cheminement piétonnier de Sodome à la gare de Sus-Châtel.

En ce qui concerne le PPA Leydefeur, le SDT est d'accord avec le projet qui demande au propriétaire, en compensation de l'augmentation de la surface habitable, des compléments paysagers. Il avait été convenu d'un cheminement piétonnier côté lac de la route cantonale, entre le chemin des Erignières et la fin de la propriété de Leydefeur. La Municipalité a présenté le projet lors d'une séance pour la population et nous en avons aussi débattu avec la Commission d'urbanisme. Suite à ces séances, une demande complémentaire de compensation a été faite au propriétaire ; il s'agit d'une cession de 6'000m² de terrain agricole à la commune. Les documents ont été établis et nous attendons la réponse de la Commission foncière, car en principe une commune ne peut pas acquérir du terrain agricole.

La Municipalité a participé au Comité de pilotage (Copil) pour l'élaboration du schéma directeur pour le Nyon-St-Cergue-Morez avec toutes les communes concernées. Cette étude est chapeautée par le Conseil régional et fait partie des travaux entrepris dans le cadre des planifications de l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise. Ce dossier est à l'étude au SDT.

Ordures ménagères - Déchetterie communale

En 2011 la taxe ordures par ménage a été reconduite, mais le règlement communal sur la gestion des déchets, approuvé par le Département de la Sécurité et de l'Environnement le 11 juin 2009, devra être revu à la suite du recours d'un citoyen vaudois au Tribunal Fédéral.

Service des eaux

Le programme d'alarme informatique pour le réseau d'eau potable (réservoirs) dans la Tour de l'horloge étant tombé en désuétude, il a été procédé à son changement et des tests concluants ont été faits.

Dans le cadre des travaux de recaptage des sources communales, le réservoir a été remis aux normes en automne 2011. Les systèmes de fermeture, d'aération et de gestion des cuves ont changé. La mise en service des nouvelles installations n'a pas encore eu lieu, elle est prévue au printemps 2012. Le crépi des murs extérieurs a été refait ainsi que l'étanchéité du toit.

Au vu des résultats peu productifs des forages F1 à F3, l'hydrogéologue et l'entreprise de forage ont pris l'initiative d'effectuer un quatrième forage vertical, à l'emplacement de la foreuse (bascule verticale du bras de forage). Ce dernier, le forage F4, a fait l'objet d'un pompage pour une évaluation de sa productivité pendant un mois. Lors de ce test, il débitait 320 l/mn.

Les analyses effectuées sur les échantillons prélevés aux forages F3 et F4 font état d'une bonne qualité générale de la ressource en eaux souterraines, voire d'une excellente qualité pour le forage vertical F4 (Rapport du SCAV du 8 décembre 2011).

Tous les paramètres étudiés sont non seulement conformes aux critères qualitatifs fixés pour les eaux de boisson, mais pour l'essentiel également en-deçà des valeurs fixées comme objectif de qualité.

Etant donné ce qui précède, les autorités compétentes cantonales ont été consultées pour une autorisation d'exploitation. Elles y sont, à priori, favorables et les formalités sont actuellement en cours.

L'échange de terrain mètre pour mètre entre la commune et les propriétaires du terrain agricole était sur le point d'être signé. Toutefois, en raison de plusieurs voltefaces et d'un chantage exercé auprès de la Municipalité par les sociétés anonymes nouvellement propriétaires du terrain, la signature a dû être reportée. L'acte notarié proposé par la Municipalité en accord avec notre conseil, Maître Luc Pittet, avait été accepté à l'époque par l'ancien propriétaire, Bioland SA. Une procédure d'expropriation est en cours.

Ecoles

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE) :

- Le nombre d'élèves en classes enfantines et primaires de Givrins et Trélex est resté stable comparé à l'année précédente. En secondaire, nous constatons une légère hausse.
- Suite à la baisse de fréquentation de la cantine scolaire de Givrins, le Comité de direction de l'AISGE a pris la décision de transporter les élèves momentanément à Trélex pour les repas. La Municipalité de Givrins espère vivement de pouvoir rouvrir la structure à Givrins pour la rentrée 2012/13.
- La création du Conseil d'Etablissement (il est né au moment de la disparition des commissions scolaires, pour créer une nouvelle interface indispensable à l'insertion de l'école dans la vie locale. Les compétences qui lui sont confiées sont variables selon les besoins et les problématiques de notre établissement scolaire) est en bonne voie et pourra prendre ses fonctions à la rentrée scolaire 2012.

Il sera composé :

- 1) des cinq municipaux des écoles (Mme Danielle André de St-Cergue, Mme Danièle Pasche d'Arzier-Le Muids, Mme Florence Rattaz de Genolier, M. José Martin de Trélex et Mme Regula Jaunin de Givrins),
- 2) de cinq représentants du corps enseignant de l'ESGE,
- 3) de cinq représentants des sociétés civiles,
- 4) de cinq représentants de parents d'élèves.

Fin 2011, la Municipalité a engagé des surveillantes qui s'occupent de la sécurité de nos petits écoliers à la gare de Givrins en sortant des classes à midi et en fin d'école l'après-midi. Les élèves rentrant en train à Genolier ou Sus-Châtel ont entre 20 et 30 minutes d'attente à la gare.

Affaires culturelles, sports et loisirs

Nous faisons des dons pour des associations sportives et culturelles de notre région dans lesquelles des enfants et adolescents de notre commune sont actifs. Nous pensons que c'est très important pour le développement et l'équilibre des jeunes de pouvoir découvrir, apprendre et pratiquer des activités liées à la culture et à la pratique du sport.

Police

Tout au long de l'année 2011 nous avons reçu des rapports mensuels sur les patrouilles effectuées et les interventions qui ont eu lieu dans nos communes. Nous avons aussi eu (les Syndics des cinq communes le long de la ligne et le directeur du NStCM) des rencontres tous les deux mois avec la Gendarmerie vaudoise dans le cadre du contrat de prestations. Cela nous a permis de faire part de nos remarques et demandes d'actions spécifiques au responsable du poste de Nyon, l'adjudant Oberli, mais aussi de savoir ce qui se passe dans nos villages et quelles sont les actions entreprises par la police ainsi que les actions judiciaires en cours concernant des habitants de nos villages. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la police (LPol), les contrats de prestations ont pris fin au 31 décembre 2011.

Défense contre l'incendie

Le rapport d'activité du commandant Cédric Neuffer en annexe donne tous les détails sur les activités du SDIS en 2011.

Le 31 décembre

La coutume veut que la Municipalité, les secrétaires et la boursière se rendent en forêt le 31 décembre au matin afin d'abattre un arbre qui, à l'époque, servait à chauffer la salle de Municipalité. Cette année nous avons quelque peu écourté notre retour pour participer à l'apéritif de Marie-Thérèse notre épicière-boulangère de choc qui terminait son engagement au service de la population après plus de 30 ans de service.

Un repas à l'Auberge communale est ensuite offert à toutes les personnes et entreprises qui travaillent pour la commune. Lors de ce repas le Syndic fait une petite rétrospective de l'année écoulée et présente, au nom de la Municipalité, les vœux d'usage de fin d'année. S'il y a des départs ou des jubilés, c'est le moment de les célébrer.

Conclusions

2011, année de changement de législature, a vu l'entrée au sein de l'exécutif de Mesdames Regula Jaunin, Municipale des Ecoles et des Forêts, et Anne-Lise Bally, Municipale des Eaux.

Au cours des six premiers mois de leur mandat, elles ont déjà beaucoup « mouillé leur maillot » pour le bien de la collectivité publique avec un sens civique bien aiguisé...

.. et pour toute l'équipe, beaucoup de dossiers importants en cours se trouvent sur la table de la Municipalité.

Retroussons nos manches et rendez-vous dans une année pour le rapport 2012 !

La Municipalité